

Procès-verbal de la 14^e Assemblée Générale du GACIC Assemblée Générale digitale en raison de la pandémie du Covid19

En raison de la pandémie actuelle et en application de l'article 6b de l'ordonnance 2 Covid19 du Conseil Fédéral, l'Assemblée Générale du GACIC n'a pu être réunie comme à l'accoutumée.

Le comité s'est vu contraint d'annuler l'Assemblée Générale prévue le 04 juin 2020 et a opté pour une assemblée digitale (e-mail et formulaire en ligne).

La liste des personnes ayant voté au moyen du formulaire est la suivante :

- Carrosserie du Vignoble – Grégoire Favre
- Michellod Construction – Lionel Michellod
- MonBureau SA – Julien Roh
- Genetti SA – Thomas Genetti
- Atelier Etco – Paloma Magliocco
- Fiduciaire Véronique Praz
- Banque Raiffeisen – Patrice Roduit
- CX Print – Christophe Bessero
- CL Ecologie Intérieure – Lorraine Chatelain
- Photoval – Valérie Pinauda
- Garage des Plantys – Christophe Carrupt
- Météo Assistance – Daniel Masotti
- Pierre-Marcel Bürki
- Stylez-vous – Sandra Martinet
- Valelectric – Christian Farner
- Pacific Coiffure – Manuella Farner

L'Assemblée Générale ainsi formée a approuvé les points suivants :

- Le vote par formulaire en ligne sur les points requis par les statuts en lieu et place d'une Assemblée Générale ordinaire
- Le rapport d'activité 2019
- Les comptes 2019
La décharge a été accordée aux organes responsables
- Le budget 2020

Le rapport de gestion 2019 est disponible pour consultation en ligne sur le lien suivant : <https://www.chamoson.ch/fr/assemblee-generale-gacic.html>